Cinquante-et-unième année, N° 149. Ce numéro contient 10 pages Samedi 3 et dimanche 4 juillet 1954

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Quotidien | | | |
| Sans Bulletin officiel | 23.- | 12.- | 6.50 |
| Avec Bulletin officiel | 30.50 | 16.- | 8.50 |

ETRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 13 ct. le mm.
Suisse et étranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 30 » »
Mortuaires . . . . . 25 » »
Réclames première page majoration de 20 %

# Tendances de l'opinion

Il n'entre nullement dans nos intentions de commenter une fois encore le vote malheureux sur le certificat de capacité. Ce verdict populaire a certainement déçu les membres des professions intéressées. Il ne faudrait pourtant pas qu'ils croient à une hostilité ou à une indifférence envers leurs professions. Ils ont bien plutôt été victimes d'une tendance générale de l'opinion à se méfier des lois et règlements susceptibles de réduire encore une liberté de commerce et d'industrie déjà fort écornées. Telle est, croyons-nous, la véritable signification du scrutin.

Au moment où furent acceptés les articles économiques revisés de la Constitution fédérale, il sembla un moment qu'une vague de néo-corporatisme s'abattait sur le pays. L'on ne parlait plus que de « statuts » et plus d'une profession caressait l'espoir d'être dotée d'un de ces textes qui l'entravait peut-être, mais lui assurait tout au moins une certaine sécurité. Une telle tendance était d'ailleurs tout à fait conforme à ce penchant, si développé chez nous, à se couvrir contre tous les risques imaginables, ou mieux encore à s'en faire couvrir par d'autres : pouvoirs publics, patrons, etc.... Il est fort probable que le statut de l'horlogerie, dans lequel l'intervention de l'Etat est assez large, a pu passer sans trop d'opposition, grâce à ce mouvement de l'opinion.

Mais il est non moins vraisemblable qu'il ne passerait plus aussi facilement aujourd'hui, car la roue semble bien être en train de tourner. L'opinion avait tout d'abord accepté sans trop rechigner certains statuts particuliers, dans l'idée qu'il s'agissait de cas isolés. Elle s'aperçoit aujourd'hui que les exceptions marquent une tendance certaine à devenir la règle. C'est pourquoi elle se cabre. Cette réaction est en fait assez normale, si l'on tient compte de la propension des auteurs de textes légaux à interpréter systématiquement les articles économiques au sens le plus large, celui qui ouvre la plus grande la porte aux interventions de l'Etat, celui qui rétrécit lentement mais sûrement le champ de la liberté du commerce et d'industrie. Une bonne partie de l'opinion s'est très tôt avisée de ce danger. C'est pourquoi, après une courte période favorable aux statuts, le contre-courant n'a pas tardé à se manifester.

M. Stampfli avait déjà prévu une telle réaction, au lendemain de l'acceptation par le peuple des articles économiques revisés, quand il avait déclaré : « Le Conseil fédéral se rend compte combien cette forte minorité pourrait se transformer en une faible majorité si lui étaient présentées des lois d'application des articles économiques qui pousseraient trop loin l'intervention de l'Etat. C'est pourquoi il sera prudent et plutôt réticent lorsqu'il s'agira de limiter la liberté économique ».

En fait, la prudence du souverain s'est déjà manifestée dans plusieurs cas. Depuis l'entrée en vigueur des articles économiques, six lois fédérales relatives à des mesures d'ordre économique ont été soumises au peuple à la suite de referendums. Deux seulement d'entre elles ont été acceptées : la loi sur l'agriculture à une assez mince majorité ; la loi sur le contingentement du tabac à une majorité importante, due sans doute aux arguments sociaux qui furent invoqués par les défenseurs de la loi. Mais les quatre autres projets furent refusés de façon très nette : celui sur l'encouragement à la construction de logements ; celui sur le régime des transports automobiles ; celui sur l'interdiction d'ouvertures d'hôtels et enfin celui sur le certificat de capacité.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter pour savoir si le souverain a eu tort ou raison d'agir comme il l'a fait. Ce qui nous intéresse, c'est de constater dans plusieurs cas la réticence populaire qu'avait prévue et prédite M. Stampfli. C'est une tendance de l'opinion dont il faut, croyons-nous, tenir compte lors de l'élaboration d'autres textes légaux, eux aussi basés sur les articles économiques, sous peine de voir les réticences populaires se raidir, jusqu'à devenir une sorte de parti parti pris systématique auquel notre économie n'aurait pas grand'chose à gagner.

*M. d'A.*

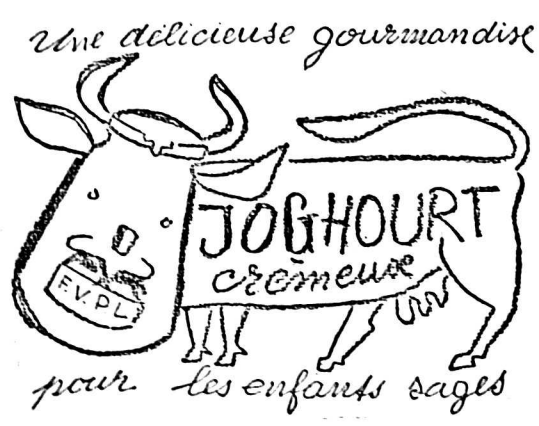


## Des chiffres qui stigmatisent un fléau

Les statistiques en font foi : l'alcoolisme est un fléau qui menace gravement notre population.

Selon le Secrétariat suisse des Paysans, la consommation de vin aurait augmenté ces dernières années de 10 % : cela porterait la consommation par habitant à 40 litres. Pour la bière, la consommation par habitant est de 50 litres. Quant aux boissons distillées (calculées à 40 % d'alcool), la consommation est passée au cours de ces dernières années de 2,2 litres à 3,5 litres.

L'alcoolisme est partout, dans toutes les couches de la population, à tous les âges et dans les deux sexes.

Les dépenses du peuple suisse pour les boissons alcooliques se montent à 860 millions par an.

L'O. M. S. a établi qu'il y a, en Suisse, environ 50,000 alcooliques.

Une enquête sur les accidents de la route a souligné que l'alcool était le responsable d'un grand nombre. Durant la période quinquennale 1949-53, le motif du retrait du permis de conduire a été dans 60 % de tous les cas, l'ivresse au volant. En 1953, sur les 2319 retraits pour ivresse au volant, dans presque la moitié des cas, soit 1148, cette mesure n'a été prise qu'après accident. D'après la loi, une personne atteinte d'un penchant à l'alcool ne devrait pas même recevoir le permis de conduire (paragraphe qui fait du bien sur le papier.

L'alcoolisme est également cause de nombreux accidents du travail.

Quant aux ravages causés par l'alcoolisme dans les familles, ils s'étalent chaque jour dans la presse et devant les tribunaux. Nombre d'infractions d'adultes sont liées à l'alcoolisme direct ou héréditaire. Parmi les enfants délinquants, beaucoup ont un de leurs parents alcooliques.

Enfin, le nombre de personnes atteintes de cirrhose du foie et d'autres maladies dues à l'alcoolisme est élevé.

Le professeur J. L. Nicod a dit : « Dans le canton de Vaud, 10 à 15 % des individus, hommes et femmes, souffrent de la cirrhose du foie. Elle cause l'ascite, accumulation d'eau dans l'abdomen — les quantités se chiffrent par litre — et à la longue la mort. En Valais, c'est la stéatose du foie — envahi par la graisse — qui cause des ravages. Ses conséquences sont les mêmes : ascite et mort. »

La proportion d'alcooliques parmi les aliénés ne cesse de s'accroître. Alors qu'elle était en 1941 de 15 % chez les hommes, elle atteint, en 1951, 25 % et, chez les femmes, elle a passé de 2,3 % en 1941 à 3,1 % en 1951.

Les causes de l'alcoolisme sont multiples. Les pouvoirs publics y ont leur part de responsabilité. Mais il me semble que les chiffres cités ici sont assez éloquents pour mettre en garde notre peuple contre le mal.

B.

**Le pont de St-Népomucène près de Dornach est-il condamné à disparaître ?**

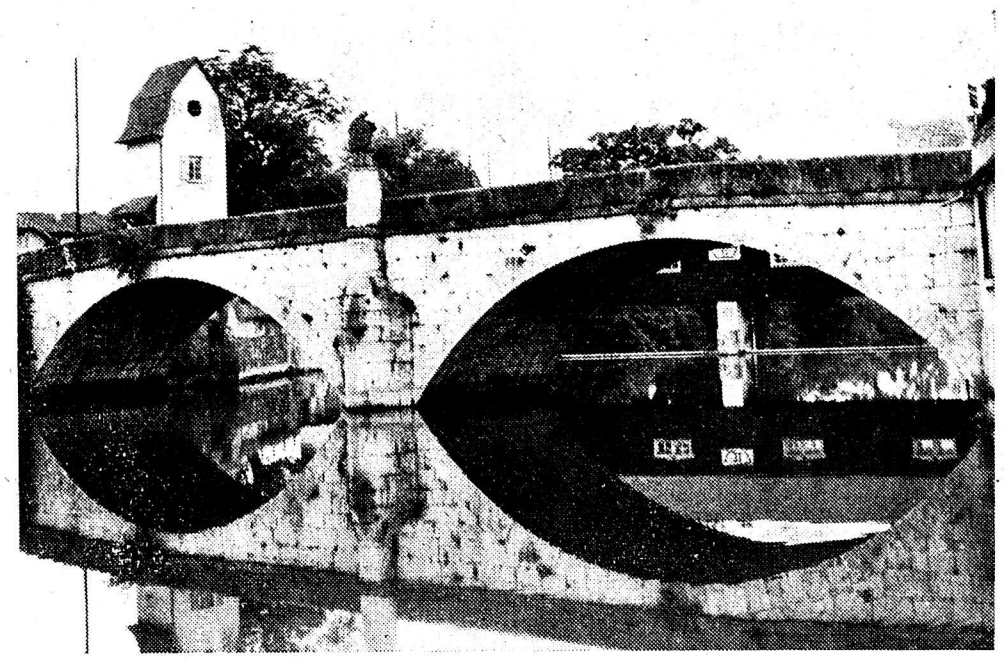

Construit près de Dornach sur la Birse, le pont de St-Népomucène est juste assez large pour laisser passer un camion et un piéton en même temps. Il est clair qu'il ne correspond plus aux exigences de la circulation moderne. Mais faut-il pour autant le détruire ? Le projet d'élargir ce pont datant de 1650 et qui avait remplacé le pont en bois moyenâgeux et dont le rôle fut si important après la bataille de Dornach, comporte la destruction de l'édifice existant. Il est certain que tous les amis des vieux édifices rompront une lance en faveur de ce sympathique vieux pont, orné par une statue du Saint protecteur Népomucène

**DE JOUR EN JOUR**

# Après Washington, avant Genève !

**par Me M.-W. Suès**

Il faut savoir lire entre les lignes ! On ne peut pas dire que les entretiens de Washington aient atteint leur but. Celui-ci était la constitution d'un front unique anglo-américain face aux grands problèmes de l'heure. Malgré la cordialité de l'accueil, malgré le grand succès personnel obtenu par sir Winston Churchill, malgré les phrases lénéfiantes du communiqué officiel, on se rend compte que les deux diplomaties sont restées sur leurs positions. Certes, les hommes d'Etat s'étant expliqués avec franchise, on a pu réellement resserrer les liens d'amitié qui s'étaient relâchés entre les deux nations. Ce sentiment apparaît très nettement dans la presse des deux pays. On se réjouit, de part et d'autre, de constater que, même si l'on n'est pas tout à fait d'accord sur tous les points, la confiance, l'estime et la cordialité ont été restaurées. C'est déjà beaucoup. Mais cela ne concerne que les rapports internes du monde de langue anglaise. Face au reste de l'humanité une autres question se pose et elle n'a pas été résolue.

L'antagonisme du communisme international reste la pierre d'achoppement. Les Anglais, pour le neutraliser — c'est le nouveau plan qu'a élaborr M. Eden — voudraient l'inclure dans un système de garanties mutuelles de non-agression. Le ministre britannique reprend l'idée que son illustre prédécesseur, sir Austin Chamberlain, avait fait prévaloir, en 1925, à Locarno. Pour assurer la paix entre l'Allemagne et la France, grâce aux Statut rhénan, l'Angleterre et l'Italie s'étaient associées à cette garantie. M. Eden propose qu'on en fasse autant aujourd'hui dans le sud-est asiatique, d'où son « Locarno oriental ». Son projet mettrait les puissances non-communistes et les communistes sur pied d'égalité. La Chine et l'URSS, — peut-être les Indes et d'autres Etats du continent jaune — s'engageraient, comme les Occidentaux, à ne pas tenter de modifier les frontières existantes par la force. L'engagement serait mutuel et sans distinction d'idéologie. Visiblement, M. Eden cherche la détente. Il emploie tous les moyens pour arriver à cette cohabitation harmonieuse des deux conceptions de vie qui se partagent le monde. Les Américains ne sont pas de cet avis. Pas plus que les Anglais, ils ne veulent d'un troisième conflit, mais ils estiment qu'ils n'ont pas à pactiser avec les communistes.

Ils pensent qu'il convient de prendre, unilatéralement, toutes les mesures nécessaires, pour que'n cas d'agression, un système défensif, mûrement étudié, dont l'adversaire ignorerait tout, puisse immédiatement entrer en action. Ils persistent à croire que les communistes ne sont pas sincères, qu'ils font un jeu dilatoire et qu'on en arrivera inévitablement à une rupture. Ils sont prêts à tout tenter pour reculer cette échéance, à négocier aussi longtemps qu'on le voudra ; mais ils estiment qu'il convient, parallèlement, de se préparer en vue de l'éventualité contraire. Ils ont repris des Romains l'adage antique : « Si vis pacem, para bellum » et n'en démordent pas. Les Anglais ont beau eu leur montrer que l'élaboration de ce système défensif, entretenant la suspicion entre les parties, empêche d'aboutir pacifiquement. Les Américains demeurent sur leurs positions. Ils ont fait de mauvaises expériences et n'ont plus confiance en leurs interlocuteurs de l'Est.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls de cette opinion. Immédiatement après les entretiens d Washington, les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui siègent au Conseil de l'A. N. Z. U. S. ont demandé qu'on poursuive l'étude des plans défensifs de leur région du globe. Ils ont envisagé la possibilité d'un échec des efforts de M. Mendès-France et se sont inquiétés de la situation mondiale qui en découlerait. Ils se sont refusés à prendre en considération le plan Eden et se sont nettement rangés à l'avis des Américains. On est même un peu surpris de l'appréhension qui apparaît à travers leur déclaration.

Il est vrai que, dans cette région du globe, une autre intervention s'est produite qui est symptomatique. La Fédération des Etats d'Indonésie avait, au moment où le gouvernement de La Haye lui reconnut l'indépendance, signé un traité d'union avec la Hollande. Cet accord garantissait au jeune Etat plus que l'autonomie, mais point encore la liberté totale. Or, l'Indonésie est décidée à obtenir cette liberté totale. Elle la réclame. L'ancienne mère-patrie a accepté de négocier . Une conférence siège, ces jours, en terre néerlandaise et les Asiatiques finiront par obtenir satisfaction. Ainsi se poursuit l'émancipation des peuples d'Extrême-Orient. Les uns par la force, les autres par des moyens pacifiques, d'autres enfin se servant des deux procédés alternativement, parviennent à leurs fins. L'exemple est contagieux, cela d'autant plus que l'attitude de l'Inde, face à ces questions vitales pour les puissances coloniales, reste énigmatique et mal définie. Chacune des parties en cause s'adresse à elle dans l'espoir d'obtenir, si ce n'est son appui, du moins son assentiment !

Or, cette atmosphère « fluide » a ses répercussions directes sur les entretiens secrets de Genève et de Paris. Bien que la Conférence asiatique soit officiellement ajournée, les négo-

ciations continuent, derrière les portes closes, entre experts militaires et, par la voie des Chancelleries, les diplomates poursuivent leurs échanges de vues et confrontent leurs suggestions. M. Chou en Lai se complaît à son périple d'information, fort des déclarations que lui a faites M. Mendès-France, à Berne. Il est le fil conducteur du dédale dans lequel sont engagés les porte-parole de civilisation qui n'ont que peu de points communs et qui doivent trouver un terrain d'entente, s'ils entendent épargner à l'humanité sa destruction. Où conduit le fil d'Ariane, c'est ce que nous saurons dès la reprise genevoise !

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

# Défense de l'horlogerie suisse aux Etats-Unis

M. Millard Tydings, ancien sénateur démocrate du Maryland, a déposé vendredi en faveur des importateurs des montres suisses dont il est devenu l'avocat-conseil. Il a accusé les grandes fabriques d'horlogerie américaine d'essayer d'éliminer la concurrence étrangère afin de s'assurer l'ensemble du riche marché américain.

M. Millard Tydings a déposé après trois jours d'audience devant la sous-commission sénatoriale chargée de s'occuper du problème des importations, audiences durant lesquelles celle-ci a entendu divers fonctionnaires et des représentants des fabriques américaines ou des importateurs.

La thèse des fabriques américaines était défendue par quatre grandes manufactures de montres empierrées, soit la Bulova, l'Elgin, la Hamilton et la Waltham, les quatre fabriques de montres courantes et horloges, à savoir la *Westclock Division of General Time Corp, E. Ingrahm Co, New-Haveb Cleock and Watch Co* et, enfin, *The u ms. Time Corporation.* Ces fabriques ont fait valoir qu'elles disposaient des machines-outils et du personnel nécessaire à la fabrication des fusées et parties de fusées.

M. Tydings, en répondant à leur argumentation, a relevé que les affirmations selon lesquelles les manufactures d'horlogerie américaines produisaient seules un certain nombre d'armes de précision, était en contradiction avec les expériences faites pendant la seconde guerre mondiale et la guerre de Corée. En effet, ces expériences montrent que d'autres usines peuvent également sortir des instruments de précision pour la défense nationale.

—o—

# En Indochine

### L'ACTIVITE DE L'AVIATION

L'aviation a violemment bombardé les bases vietminhs situées au sud du delta dans la région évacuée jeudi.

L'état-major franco-vietnamien précise que ces bases comprises dans le triangle Ninh Binh, Thay Binh, Phat Diem, étaient installées antérieurement à l'évacuation et qu'il ne s'agit nullement du bombardement de villages où se trouve la population civile.

# Fin de l'opération "Auvergne"

Le porte-parole de l'état-major a déclaré, vendredi matin, qu'après l'évacuation des 4 provinces de Nam Dinh, Phat Diem, Bui Chu et Thai Binh, la partie du delta du Fleuve Rouge contrôlée par les forces franco-vietnamiennes représentait une sorte de losange de 80 km. de côté dans la pointe nord-ouest duquel se trouve Hanoï.

Le porte-parole n'a pas précisé si le Vietminh avait déjà occupé vendredi matin Nam Dinh, dont l'évacuation s'est terminée jeudi après-midi. Actuellement des convois militaires et des troupes chargées d'assurer la protection se dirigent vers Phuly. A une cinquantaine de km. au sud de Hanoï. L'opération « Auvergne » peut donc être considérée comme pratiquement terminée.

Il est encore impossible de donner le chiffre exact des troupes ramenées soit sur Hanoï, soit sur Haiphong, de même que ceux concernant la population civile de la zone sud, qui préfère suivre les troupes plutôt que de rester entre les mains du Vietminh. On sait seulement que 9000 civils sont actuellement arrivés à Haiphong, où ils ont reçu les secours nécessaires.

# L'évacuation des provinces du delta

M. Ngo Dinh Diem, président du Conseil vietnamien a publié un communiqué officiel concernant l'évacuation des provinces du delta.

M. Diem précise tout d'abord que « ce plan d'évacuation a été décidé et en partie exécuté avant son retour ».

« Dans ces conditions, précise le communiqué, le président du Conseil a cherché à limiter autant que possible les effets de cette évacuation, tant sur le plan de la sécurité des populations que sur celui de la situation militaire générale ».

« Le président déclare encore que le communiqué, a protesté énergiquement auprès du haut commandement français et l'a mis en garde contre les graves conséquences politiques qu'entraînerait une telle décision. »

Le communiqué précise, d'autre part, que « le gouvernement vietnamien considère cette évacuation comme provisoire, dictée uniquement par les nécessités du moment et envisage des mesures destinées à redresser la situation dans un avenir prochain. »

Le communiqué conclut en conviant tous les patriotes et toutes les organisations politiques et sociales à l'œuvre de redressement. En exhortant la population au calme et en lançant un appel à la solidarité de tous en vue de venir en aide aux évacués et à leurs familles. Enfin, le communiqué annonce « la création dans tout le pays de comités d'assistance afin de porter un secours prompt et efficace aux compatriotes malheureux, obligés de quitter leurs foyers et leurs biens. »

—o—

### LE TREMBLEMENT DE TERRE DE SORGOSON

#### 20 morts, 350 blessés

Le président Magsaysay a mobilisé tous les moyens militaires et toutes les forces de la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre de Sorgoson.

En dehors de la vingtaine de morts déjà dénombrés, on précise que le tremblement de terre a fait 350 blessés. Parmi les morts se trouvent quatre écoliers qui ont été écrasés par la chute du clocher d'une église.

La ville de Sorgoson a été dévastée, elle se trouve à moins de 50 km. du volcan Mayon, mais, jusqu'ici, ce volcan n'a manifesté aucun signe d'activité.

De larges crevasses se sont ouvertes autour de la ville et elles ont notamment détruit le système de canalisation d'eau.

—o—

# Nouvelle fusillade à Jérusalem

Un porte-parole militaire israélien a déclaré : « Cinq Israéliens dont deux enfants ont été blessés vendredi matin par les coups de feu qui ont été tirés du haut de la Vieille Muraille, de Jérusalem.

Les milieux militaires affirment en outre que les observateurs de l'ONU ont informé Israël, que des officiers de la Légion arabe seront envoyés dans les postes jordaniens avancés afin d'empêcher de nouvelles fusillades et réprimer les actes d'indiscipline des troupes jordaniennes.

Israël a reçu ce message à 10 heures 30, mais moins d'une heure plus tard, la fusillade reprit plus violente, faisant les cinq blessés dont il est fait mention.

—o—

### Au Pakistan

### UN « MATHUSALEM »

Un Pakistanais, M. Abbottabad Zenulabedeen, vient de mourir à l'âge de 128 ans, dans un village situé près de Peschawar. Il avait eu 14 fils et 9 filles, dont l'une, âgée de 90 ans, vit encore.

—o—

# Les catholiques dans le monde

Citant les statistique les plus récentes publiées par le P. Adrien Bouffard, de Paris, sur le nombre des catholiques dans le monde, la radio du Vatican rapporte les chiffres suivants : sur 2440 millions d'êtres humains peuplant la terre, il y a 472 millions de catholiques, soit une moyenne de 20 % de catholiques.

Les pourcentages sont : en Asie 2,3 %, soit 31 millions sur 1300 millions d'habitants.

En Europe : 39 %, soit 230 millions sur 590 millions.

En Amérique : 56 %, soit 190 millions sur 357 millions.

En Afrique : 8,5 %, soit 17 millions sur 198 millions.

En Océanie : 20 %, soit 2,8 millions, sur un total de 14 millions.

Les pays qui comptent le plus grand nombre de catholiques sont le Brésil, l'Italie, la France, les Etats-Unis, l'Espagne, l'Allemagne, le Mexique et l'Argentine.

Si l'on ajoute aux catholiques, les protestants 250 millions et les schismatiques 200 millions, la population chrétienne du monde s'élève à 922 millions, soit 37 % du total.

## NOUVELLES SUISSES

# Utilisation de la récolte de pommes de terre

L'arrêté sur l'utilisation de la récolte de pommes de terre, pris par le Conseil fédéral dans sa dernière séance, comme les années précédentes, autorise la Régie des alcools à prendre les mesures nécessaires pour utiliser la récolte de cette année sans distillation. Il prévoit des subsides pour le transport des pommes de terre afin de permettre un prix de vente uniforme. Pour assurer l'utilisation des excédents éventuels, les exploitants de porcheries industrielles sont obligés d'acquérir des pommes de terre pour l'affourragement. La régie des alcools communiquera les détails des différentes mesures d'utilisation après avoir consulté les intéressés.

Comme d'habitude, les prix des pommes de terre de table et des pommes de terre fourragères seront fixés par le Conseil fédéral immédiatement avant la récolte.

—o—

# Les effets des intempéries

### Coire

Par suite de fortes chutes de pluie de jeudi, des éboulements de terrain se sont produits vendredi matin dans la Cluse, à l'entrée du Pratigau, ainsi qu'au Schanfigg entre Luen et St-Peter, interrompant le trafic routier et ferroviaire. Aux deux endroits, les travaux de déblaiement sont en cours. Le trafic ferroviaire en direction de Pratigau a été détourné par Thusis-Filisur sur Davos. La ligne sera vraisemblablement inutilisable pendant toute la journée de vendredi.

### Alstaetten

Les pluies diluviennes qui se sont abattues dans la nuit de jeudi à vendredi, et qui ont atteint 122 mm. en 24 heures. A Alstaetten, dans le canton de Saint-Gall, ont provoqué des dégâts importants dans plusieurs communes des vallées rhénanes inférieures et supérieures. Les torrents et le canal du Rhin ont considérablement grossi et les eaux sont sorties de leur lit, inondant des routes et des caves en grand nombre. A de nombreux endroits, les pompiers ont dû intervenir. Le Rhin est monté également pour atteindre la cote 11,16 m., alors que 11 m. est considéré comme hautes eaux.

—o—

### L'ACTIVITE DE L'OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE

Le rapport annuel pour 1953 de l'Office suisse d'expansion commerciale réalisé selon une conception nouvelle, donne une image intéressante de l'activité de cette institution. Les deux premiers tiers sont consacrés à une revue des marchés étrangers, considérés sous l'angle de l'activité particulière de l'OSEC, alors que la seconde partie de l'ouvrage traite plutôt de questions administratives, de la représentation économique du pays à l'étranger et des divers départements de l'OSEC et de leur activité en général.

Le rapport annuel de l'OSEC donne ainsi un aperçu saisissant sur l'état et l'évolution de notre commerce extérieur et sur l'activité de l'Office en question dans le cadre des conditions et possibilités existant dans chaque pays. D'une manière générale, l'OSEC s'occupe de fournir des renseignements sur le développement économique des marchés étrangers, de faire de la propagande pour les produits suisses, d'éditer et de diffuser un répertoire de la production suisse, des revues d'exportation et des brochures et prospectus de propagande ainsi que de faire de la propagande par la voie de la presse, de la radio, du film et de la photo. Le service des foires et expositions de l'OSEC donne des renseignements sur toutes les manifestations importantes de cette nature en Suisse et à l'étranger et organise les participations officielles et collectives de l'industrie suisse. D'autres services, tels que celui qui procure des représentants à l'étranger pour les produits suisses et celui qui indique les fournisseurs suisses à tel produit donné, exercent d'importantes fonctions. L'étude des marchés permet d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'industrie suisse. En outre, l'OSEC entretient plusieurs agences outre-mer.

Le rapport annuel de l'Office d'expansion, qui met particulièrement en relief l'activité pratique de cette institution, montre de manière frappante qu'elle est appelée à jouer un rôle vitalisant pour l'exportation suisse dans son ensemble, aussi bien dans le futur immédiat qu'à longue échéance.

—o—

### CONDAMNATIONS A CHATEL-ST-DENIS

Le Tribunal criminel de la Veveyse, après deux jours d'audience, a condamné vendredi matin le récidiviste C. P., de Giubiasco, à deux ans de réclusion plus 5 ans d'interdiction des droits civiques, pour escroquerie, abus de confiance et faux, dans la vente d'appareils à sous automatiques. Les conclusions ascendent à plus de 70,000 francs. Deux co-accusés sont condamnés à un mois de prison avec sursis pendant 2 et 3 ans pour escroquerie et abus de confiance et un quatrième acquittera un montant de 300 francs.

—o—

### Einsielden

### ACCIDENT MORTEL DE TRAVAIL

Jeudi après-midi, un ouvrier d'une tuilerie d'Einsielden, Baptiste Holdener, âgé de 22 ans, a été happé par une machine à mélanger et a eu les deux jambes complètement broyées. Il est décédé dans la soirée de jeudi après l'amputation des deux membres, la trop grande perte de sang lui ayant été fatale.

—o—

### Berne

### IMPRUDENCE FATALE D'UN ENFANT

Un accident mortel de la circulation s'est produit vendredi matin à la Zaehringerstrasse. Un enfant de 7 ans, qui s'était élancé sur la chaussée devant un camion-citerne avec remorque en stationnement, a été atteint par un camion que le conducteur parvint à arrêter presque instantanément. Le chauffeur n'avait pu apercevoir l'enfant, la vue étant masquée par le camion-citerne en stationnement. Le garçonnet, grièvement blessé, a succombé dans l'après-midi à l'hôpital. L'enquête a établi qu'aucune faute ne pouvait être manifestement reprochée au chauffeur, dont le camion roulait à une vitesse normale.

—o—

### La Chaux-de-Fonds

### ECRASE PAR UN CAMION

Un ouvrier horloger, M. Albert Bregnard, âgé de 56 ans, a été renversé et écrasé, vendredi après-midi, par un camion vaudois circulant sur la place des Victoires, à La Chaux-de-Fonds, et dont les routes arrière lui écrasèrent le corps. Le malheureux a été tué sur le coup.

—o—

### Bâle

### NOYADE

Un jeune mousse, originaire du pays de Bade, 16 ans, qui se trouvait à bord d'une péniche ancrée dans le port de Petit-Huningue, est tombé à l'eau et s'est noyé, en dépit des efforts d'un matelot accouru à son secours. Le corps n'a pu être repêché qu'après une demi-heure de recherches. Les efforts en vue de la ranimer ont été vains.

### LA NAVIGATION FLUVIALE A BALE BLOQUEE

Les fortes chutes de pluie de jeudi et vendredi ont provoqué une élévation sensible du niveau des eaux du Rhin, près de Bâle. A certains endroits, les flots tumultueux ont arraché des grues et charrient des branches et des débris de planches et ont inondé les chemins de halage. La cote critique du Rheifelder Pegels a atteint, au cours de vendredi après-midi, 450 mm., alors qu'elle n'était que de 430 mm. vendredi matin. La navigation aux environs de Bâle a dû être de ce fait interrompue.

—o—

### Ste-Croix

### UNE FILLETTE TUEE PAR UNE AUTO

Vendredi matin, Danielle Grand, trois ans, est décédée à l'Hôpital de Sainte-Croix, des suites d'une fracture du crâne. La petite malheureuse avait été renversée jeudi par une automobile.

—o—

### VIRAGE FATAL

Un accident mortel s'est produit sur la route béonnée Biberist-Soleure ,au sud de la sortie du village. Une voiture roulant en direction de la ville, dérapa dans un virage et se déporta sur la gauche de la route, où elle se renversa. Mme Frieda Schurch, de Biberist, qui, à ce moment roulait à bicyclette en venant de la ville, fut atteinte par la voiture et projetée sur le bord de la route. Elle a été si grièvement blessée qu'elle est décédée peu après à l'Hôpital des Bourgeois de Soleure, l'automobile est démolie. Son conducteur n'a été que légèrement blessé.

—o—

### ACCIDENT DE LA ROUTE A SCHWARZENBOURG

#### Deux morts

Des ouvriers qui travaillaient sur la route fribourgeoise de la Singine, rentraient jeudi soir à Schwarzenbourg, en automobile. A un contour de la route, le véhicule dérapa et fut précipité contre le talus. Deux occupants, MM. Perler, 32 ans, célibataire, dont les parents habitent Sénèdes, au-dessus de Fribourg, et Anton Huber, 38 ans, Lucernois, ont été tués sur le coup. Les deux autres occupants n'ont été que légèrement blessés.

†

Monsieur **Joseph PETRICCIOLI** et sa fille **Jacqueline,** à Sembrancher ;

Monsieur et Madame **Adrien VERNAY,** à Orsières ;

Madame et Monsieur **Fernand TROILLET** et leurs enfants, à Orsières ;

Monsieur et Madame **Luc VERNAY** et leurs enfants, à Orsières ;

Mademoiselle **Louise VERNAY,** à Orsières ;

Mademoiselle **Marguerite VERNAY,** à Orsières ;

Monsieur et Madame **Jean VERNAY** et leur fils, à Granges ;

Monsieur et Madame **Auguste VERNAY,** à Orsières ;

Monsieur **Adrien VERNAY,** à Genève ;

Madame et Monsieur **Charly LOVEY,** à Orsières ;

Monsieur **Louis VERNAY,** à Orsières ;

Monsieur et Madame **Dominique PETRICCIOLI,** à Sembrancher ;

Monsieur **Antoine VERNAY** et son fils **Dominique,** à Sembrancher :

Madame et Monsieur **André DELASOIE** et ses enfants, à Lausanne ;

Madame et Monsieur **Ulrich EMONET** et ses enfants, à Sembrancher ;

Madame et Monsieur **Rinaldo MIGLIERINA,** à Plainfaing, France ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**

## Hortense PETRICCIOLI-VERNAY

leur bien-aimée épouse, maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 2 juillet 1954, dans sa 31e année après une maladie vaillamment supportée, munie des Secours de la Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher le 5 juillet, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de Monsieur **Arthur DONNET,** très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Un merci tout spécial à l'Administration communale de Troistorrents, à la Société des Cafetiers et à l'Association des forestiers valaisans.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5.02.28

CERCUEILS - COURONNES

Pompes funèbres catholiques de Genève

| | | |
|---|---|---|
| Sion : | Mariéthod O., Vve . | tél. 2 17 71 |
| Martigny : | Moulinet M. . . . | » 6 17 15 |
| Fully : | Taramarcaz R. . . . | » 6 30 32 |
| Sierre : | Caloz Ed. . . . . | » 5 10 21 |
| Montana : | Kittel Jos. . . . | » 5 22 36 |
| Monthey : | Galletti Adrien . . | » 4 23 51 |
| Orsières : | Troillet Fernand . . | » 6 81 20 |
| Le Châble : | Lugon G. . . . . | » 6 31 83 |

## Chronique de Sierre

### LES MILITAIRES SONT PARTIS

Le Gr. DCA 51, qui est demeuré à Sierre durant son cours de répétition, quittera notre ville ce matin samedi et sera licencié.

Ainsi, la place du jardin public devenue parc à véhicules retrouvera son calme. Selon quelques opinions glanées auprès de la troupe, tout le monde se montre enchanté de son séjour à Sierre.

### DES FLEURS

Grâce à une heureuse initiative, un parterre fleuri a été aménagé au départ de la route de Montana. D'autre part, de longues files de géraniums ornent toute la terrasse se trouvant au-dessus des magasins Amacker et Jagerlehner. Une même décoration fleurie a été faite tout le long de l'immeuble du Beauregard.

### PROMENADES

Plusieurs sections du Syndicat chrétien seront en course durant le mois de juillet.

Dimanche, le 4, les employés de magasins visiteront le barrage de Mauvoisin et ensuite Verbier.

Le même jour, la section des ouvriers sur métaux s'en ira au Grand-St-Bernard. Le 11, ce sera ceux de Chalais qui s'en iront en car jusqu'à Baveno, puis en bateau sur le lac Majeur.

Les menuisiers carrossiers ont choisi le 8 août pour leur sortie raclette à Unterbach.

—o—

### LYCEE-COLLEGE DE SION

## Rapport annuel

### Collège classique

**Ont obtenu le certificat de maturité classique :**

**Type A :** Rey Auguste, Bonvin Bernard, Mayoraz Robert, Eggs Aimé, Fumeaux André, Filippini Bernard, Allet Paul-Henri, Michelet Simon.

**Type B :** Ebener Joseph, Eggs Jean-Alfred, Bagnoud Fernand, Bacher André.

### Ecole industrielle supérieure
### Sections technique et commerciale

**Ont obtenu le certificat de maturité scientifique :**

Sierro Jérôme, Monay Gilbert, Wilwers Thomy, Moser Marc, Bonvin Louis, Brunner François, Mehlem Claude, Jenny Jean-Marc, Rey-Mermet Roland, Cretton Bernard, Diepold Tell, Rossier J.-François.

**Ont obtenu le certificat de maturité commerciale :**

Bonvin Henri, Blatter Joseph, Zuchuat Victor, Vergères Julien, Bitschnau Jean, Peyraud Bernard, Crettenand Gérard, Launaz Bernard, Pattaroni Camille, Défayes Raymond, Ducrey François, Liniger Rodolphe, Walzer Robert, Stalder Bernard.

**Ont obtenu le Diplôme commercial :**

Fluckiger Gilbert, Bornet Arsène, Erpen Karl, Kronig Hermès, Couturier Michel, Broccard Léon, Bovier Dominique, Delaloye Gabriel, Héritier Michel, Evéquoz Félix, Gsponer Oswald, Favre Charles, Carrupt Bernard, Pitteloud Roger, Delgrande Joseph.

—o—

### Collège de Bagnes

Elèves qui ont obtenu le **Certificat d'études** industrielles (degré inférieur) :

**Mention « Bien » :** MM. Maret Louis, Lourtier (Bagnes), 4,9 ; Fellay Gérard, Lourtier (Bagnes), 4,8 ; Terrettaz Michel, Vollèges, 4,6.

**Mention « Assez bien » :** M. Luisier Albert, Villette (Bagnes), 4,3.

### MANGEZ DES OEUFS POUR NE PAS ETRE RHUMATISANTS

L'enfant qui ne mange pas d'œufs court un plus grand danger de contracter la fièvre rhumatismale que l'enfant qui s'en n'ourrit régulièrement. Telle est la conclusion d'une étude faite par le Dr Allan D. Wallis, de Philadelphie.

Le médecin américain a interrogé 184 patients souffrant de troubles rhumatismaux du cœur, et plus de 1300 personnes en bonne santé. Quarante pour cent du groupe malade n'avait consommé que peu d'œufs dans leur enfance, proportion réduite à 16 % dans le groupe normal. Plus de la moitié de ceux qui avaient eu au moins trois accès aigus de fièvre rhumatismale étaient de petits mangeurs d'œufs.

Selon le Dr Wallis, les œufs contiennent de la choline, une substance comparable à une vitamine, qui protège contre les toxines des germes de la fièvre rhumatismale.

### PREMIERE GUERISON D'UNE FORME DU DIABLE

Un savant argentin bien connu, prix Nobel 1947, le Dr Alberto Houssey, vient de révéler que des injections d'hormones sexuelles féminines (œstrogènes) et de substances semblables, guérissaient des rats souffrant d'un diabète provoqué par un corps chimique spécial. Bien qu'il ne s'agisse que d'une forme particulière de la maladie, et qu'elle n'ait été étudiée que chez les rats, c'est la première fois qu'on signale une action curative ou préventive en matière de diabète.

Maison Valaisanne de Trousseaux
R. ROCH-GLASSEY - BOUVERET
Téléphone (021) 6.91.22

Votre arrêt à l'arrivée
et au départ !
Ch. Amacker

# LA COUPE DU MONDE

## Les deux derniers matches :

### A ZURICH : AUTRICHE-URUGUAY POUR LA 3e PLACE
### A BERNE : HONGRIE-ALLEMAGNE POUR LE TITRE MONDIAL

La Coupe du monde aura remporté en Suisse un éclatant succès. Favorisée par le temps, à l'exception des deux demi-finales jouées sous la pluie, elle a permis aux milliers de sportifs du pays et d'ailleurs de voir à l'œuvre les meilleures équipes du monde. Quelques matches resteront inoubliables tels que : Brésil-Yougoslavie, Italie-Suisse, Autriche-Suisse, Hongrie-Uruguay, Allemagne-Autriche ! L'intérêt fut constant et les surprises ne manquèrent pas grâce à la Suisse d'une part et l'Allemagne d'autre part. Le chemin est maintenant déblayé et ne restent plus en lice que quatre équipes : l'Autriche et l'Uruguay qui vont en découdre **samedi** dès 17 h. à Zurich, sur le terrain du Hardturm pour la 3e place du tournoi et la **Hongrie et l'Allemagne qui se présenteront dimanche** dès 17 h. au **Wankdorf** de Berne pour une lutte formidable à l'issue de laquelle (s'il y a un vainqueur) sera attribué le titre mondial.

A Zurich, l'Uruguay partira favori ; battu de justesse par les Hongrois après un match palpitant que n'oublieront jamais ceux qui ont eu la chance de pouvoir le suivre, les champions du monde veulent finir en beauté en battant sans discussion l'Autriche, sérieusement malmenée à Bâle par l'Allemagne. Mais le vainqueur de la Suisse avait mal spéculé dimanche passé en changeant son gardien Schmied qui n'avait pas donné satisfaction à Lausanne (et pour cause début d'insolation !) et en faisant jouer Zeemann qui fit une très mauvaise partie et communiqua à toute la défense un sentiment d'insécurité et de crainte ! Ainsi, les Autrichiens expliquent leur grosse défaite. Contre l'Uruguay Pelikan gardera les buts et si la défense peut reprendre confiance, la ligne d'attaque ne restera pas impuissante comme à Bâle. Toutefois le WM autrichien est encore trop neuf pour espérer un succès sur les Uruguayens et il est logique de prévoir une victoire de ces derniers par 2 buts d'écart.

A Berne, l'Allemagne et la Hongrie seront donc face à face. Au cours des 1/8 de finale la Hongrie avait surclassé sa rivale, mais celle-ci prudemment avait aligné une équipe réserve, portant visiblement ses efforts sur les matches Turquie-Allemagne décisifs pour la qualification. Les événements ont donné raison au prestigieux entraîneur Herberger qui a déclaré après le splendide succès de Bâle sur l'Autriche : « En venant en Suisse, je ne pensais pas arriver jusqu'en finale ; le gardien autrichien Zeemann ne nous a pas compliqué la tâche. J'aurais préféré rencontrer les Uruguayens en finale, mais nous tâcherons de faire mieux qu'il y a 10 jours contre les Hongrois. Nous avions aligné alors une équipe comprenant 7 remplaçants ; dimanche, nous serons au complet et l'équipe est parfaitement rodée par trois semaines de tournoi ». Les Allemands savent que les Hongrois sont quasi imbattables, mais ils pensent aussi que ce sont des hommes comme les autres, qu'ils ont eu deux matches très durs (Brésil et Uruguay) et qu'il y a toujours des impondérables au cours d'une partie si bien que rien ne justifie une diminution de leur confiance actuelle. Ajoutons que 20,000 Allemands au moins feront le déplacement de Berne et que cela constituera un précieux appui moral !

Les Hongrois, eux, n'ont nulle inquiétude ; leur jeu d'équipe est si étudié, si homogène, leur attaque si incisive qu'ils pensent venir à bout de n'importe quelle défense. Du reste les éloges pleuvent à leur égard et nous ne citerons que le nègre Andrade parlant de Czibor, l'ailier hongrois : « J'ai vu des ailiers de toutes sortes, des grands, des petits, mais une terreur comme Czibor, jamais ! Quelle rapidité, quelle technique ! » Et Martinez, le puissant arrière d'ajouter : « Kocsis a une tête en or, Hidegkuti une maîtrise exceptionnelle, Bozsik un sens offensif de tout premier ordre, la Hongrie est maintenant l'équipe **idéale** ». Qu'ajouter à un jugement aussi compétent ?

En résumé, la science, la technique, la finesse des Hongrois seront aux prises dimanche avec l'enthousiasme, la camaraderie, la foi et le sens de l'organisation des Allemands qui dans cette formidable bataille n'ont pas dit leur dernier mot. Depuis 50 ans jamais l'Allemagne n'avait réalisé un match de la qualité de celui de Bâle, mercredi passé. Feu de paille ou résurrection réelle d'une grande équipe ? Nous le saurons dimanche soir.

E. U.

# La science protège de mieux en mieux les bébés prématurés

Darwin, Napoléon, entre autres célébrités, ont été des bébés prématurés. A eux seuls, ils suffiraient à justifier l'attention que portent les savants aux naissances avant terme. Mais même sans ces encourageants prédécesseurs, la médecine peut s'énorgueillir de la protection de plus en plus efficace qu'elle assure aux enfants dont le départ dans la vie est fragile et incertain.

Ceux-ci paient cher leur précoce venue au monde. Leur système nerveux n'est pas assez développé. Leur petite taille fait pitié. Ils pèsent souvent moins d'un kilo. Ils sont très vulnérables aux infections, et nombre d'entre eux doivent être nourris au compte-goutte.

Les soins classiques comprennent la mise en couveuse artificielle — un berceau fermé et chauffé, alimenté en oxygène et protégé par des filtres contre les germes dangereux, car il semblait assez logique de remplacer la chaleur protectrice du corps maternel par une chaleur artificielle. Mais certaines recherches nouvelles ont remis en question le principe même de la couveuse artificielle. On s'est aperçu qu'une température plus élevée obligeait le corps du bébé à consumer sa nourriture à un rythme plus rapide pour la transformer en énergie, que ses besoins en oxygène s'en trouvaient accrus, et qu'il lui était donc plus difficile de gagner du poids.

En France, le Dr David et ses collaborateurs ont fait l'essai aux prématurés des nouvelles méthodes d'hibernation artificielle. Celle-ci diminue les besoins de l'organisme en le mettant dans un état de vie ralentie. Des résultats intéressants ont été publiés, qui montrent que cet engourdissement provoqué, protège efficacement le nouveau-né contre toutes sortes d'agresssions.

Mais chaque année qui passe apporte de nouveaux perfectionnements. C'est ainsi que les antibiotiques — ces puissants destructeurs de microbes, comme la terramycine — défendent le nouveau-né contre des maladies très dangereuses. La gastro-entérite du nourrisson, par exemple, est un fléau qui peut se répandre à une vitesse extraordinaire dans un hôpital et propager la mort du jour au lendemain.

Des spécialistes américains ont mis au point un ingénieux appareil respiratoire qui évite un des périls les plus fréquents — l'asphyxie — au moyen de valves minuscules et de tubes.

D'autres ont étudié la faible résistance des bébés aux infections. Les vaccins n'ont que peu d'effet puisqu'ils font appel à la fabrication dans l'organisme de substances défensives — les anticorps — et que les prématurés sont incapables d'en produire suffisamment. Un Norvégien, le Dr Malmas, a noté que le sang de la mère contenait beaucoup d'anticorps et s'est demandé s'il n'y en avait pas aussi dans son lait. Il a trouvé que le colostrum, le premier liquide sécrété par la maman avant le lait, en était abondamment pourvu. Maintenant, tous les prématurés norvégiens sont nourris au colostrum aussitôt que possible après la naissance.

Mais les travaux les plus prometteurs sur les prématurés sont peut-être ceux qui ne concernent pas l'enfant, mais la mère. Ils cherchent à empêcher la naissance avant terme, plutôt que de faire face à ses effets.

Bien qu'on n'en connaisse pas encore la cause exacte, on s'efforce de déterminer le rôle joué chez la maman par les hormones, le régime alimentaire, les vitamines, etc. Des chercheurs ont montré par exemple que l'injection combinée d'un antibiotique et d'une hormone sexuelle féminine, pouvait prolonger la grossesse au premier signe d'accouchement précoce, et même éviter la toxémie, cet empoisonnement du sang maternel qui aboutit souvent à un bébé mort-né.

La mauvaise alimentation a aussi son importance. Des savants étudient le régime qui garantirait le mieux la mère contre une fin de grossesse trop rapide. Ils soupçonnent une action utile de la vitamine E (la vitamine de la « fertilité » qu'on trouve dans l'huile de germe de blé) et de la vitamine K (une vitamine qui facilite la bonne circulation du sang). Chose curieuse, ces deux vitamines semblent aussi empêcher certaines malformations ou défauts physiques chez l'enfant.

Le pauvre petit être qui affronte le monde trop tôt est de moins en moins condamné à dépendre du hasard. S'il naît prématurément malgré les nouveaux traitements appliqués à la mère, il bénéficie de soins attentifs et modernes qui ont accru ses chances de survie. Grâce à la patience des savants, il a désormais toutes les possibilités de montrer qu'il peut être, lui aussi, un Darwin, un Newton, ou un Napoléon.

S. I.

Un spectacle ! non, une apothéose
de chants, de lumière et de couleurs

LA ROSE AU FUSIL

de Carlo Hemmerling musique et Géo H. Blanc texte

Mise en scène de Jacques Béranger — Chorégraphie de Jacqueline Farelly

Grand festival donné à l'occasion du Tir fédéral 1954 :

6, 7, 8, 10, 11, 15, 17, 18, 22, 24, 25 juillet à 20 h. et le 11 juillet à 14 heures.

COMPTOIR SUISSE LAUSANNE

Location : Théâtre Municipal, Tél. (021) 22 64 33 et 22 64 34

### CYCLISME

### AVANT LES CHAMPIONNATS SUISSES SUR PISTE

Ce soir commenceront à Genève (Plan les Ouates) les championnats suisses sur piste.

En poursuite professionnels Koblet sera naturellement le grand favori ; Hugo était parti pour Davos où quelques jours de repos lui ont causé un bien énorme. Il viendra spécialement à Genève pour défendre son titre et nous pensons qu'il réussira facilement. Kamber semblant être actuellement celui qui a le plus de chance d'accéder à la finale.

Chez les amateurs Strehler parviendra-t-il à conserver son bien ? C'est fort possible car le Zurichois est un magnifique rouleur et il ne semble pas pour l'instant avoir forcé cette saison. Muller, Tiefenthaler, Schweizer, semblent devoir être (surtout le second nommé) ses rivaux directs. Peu de chances pour les Romands d'arriver en demi-finales !

En vitesse, chez les professionnels, Plattner est naturellement favori et personne ne pourra l'inquiéter sauf, peut-être, Von Buren. Chez les amateurs Siegenthaler part avec les faveurs de la cote, mais Tiefenthaler est redoutable.

En demi-fond, Besson sera-t-il battu par le jeune Meier ardent et dynamique ? Les Meili, Lohmuller ne paraissent pas capables d'inquiéter ce duo. Plus expérimenté, Besson devrait pouvoir s'imposer mais nous ne serions pas surpris par une victoire du Zurichois. Précisons que Schaer, tenant du titre, ne sera pas au départ, ni Diggelmann, un habitué de ce genre d'épreuve.

E. U.

## De la haine à l'amour

Deux hommes d'une ville se haïssaient d'une haine implaccable. L'un tenait auberge, l'autre retapait de vieux habits ; pour leur malheur, ils étaient voisins. On en riait dans le quartier et, les surnommant, on disait : Se haïr comme fripier Chardon et mastroquet Absinthe. Quant à la cause de leur haine, elle était si vieille que nul n'eût voulu la démêler.

L'un d'eux, un jour, tomba si malencontreusement qu'on dut le conduire à l'hôpital. Quelques jours plus tard, l'autre, pris de maladie, dut gagner également le même établissement. Ici, nul ne sut rien de leur hargne ; on les réunit, dans un local commun. « Sacré nom de tonnerre, pensa l'un, mon ennemi mortel est là ! — Terreur de mes aïeux, se dit l'autre, voici mon ennemi ! » Et quelques jours, ils restèrent muets comme deux statues de marbre.

Mais un jour que le médecin vint les questionner sur leur état, parlant à l'un, parlant à l'autre, posant des questions communes, ils furent bien obligés de répondre. Quand ils furent seuls, Chardon se récria : « Il ne faut pas qu'on sache ici que nous sommes ennemis. Jouons un autre jeu ; plus tard, nous aviserons ! »

Depuis lors, on se causa, d'abord avec beau coup de froid, puis le ton devint moins cassant, puis comme des étrangers que des circonstances assemblent, puis comme des amis qui se retrouvent. Il n'est que la douleur pour corriger les hommes.

L'un avait dit : Plus tard, on avisera, marquant ainsi son désir de reprendre sa haine.

Plus tard, ce fut une autre affaire. Ils passaient ensemble des heures et des heures, ils chopinaient ensemble et quand le soir les séparait, le jour suivant les rassemblait.

Que de querelles s'éteindraient après une bonne explication et une douce poignée de mains. (n)

### Brigade montagne 10
### COURS ALPIN VOLONTAIRE D'ETE

Le commandement de la brigade montagne 10 organise un cours d'instruction alpine d'été, volontaire et non soldé, ouvert à tout militaire ayant le goût de la montagne et faisant partie des brigades de montagne et forteresse 10.

Il aura lieu du 28 août au 4 septembre 1954 à la cabane de l'Union des Patrouilleurs alpins à Plan Névé, dans le massif du Grand Muveran.

Les renseignements nécessaires sont fournis par les commandants d'unités ou par le bureau de la brigade de montagne 10 à Lavey-Village.

## Memento des Spectacles

### Cinémas du samedi 3 et du dimanche 4 juillet

Ardon - Cinéma : **Toutes voiles sur Java.**
Bex - Rex : **Marqué au fer.**
Fully - Ciné Michel : **La revanche de l'Aigle Noir.**
Martigny - Etoile : **Elle et moi.**
Corso : **La dernière flèche.**
Monthey - Montheolo : **Sous les mers d'Afrique.**
Saxon - Rex : **Appel d'un inconnu.**
Sierre - Casino : **Au pays de la peur.**
Vouvry - Elysée : **La Pocharde.**
Vernayaz - Cerf : **Le Bagnard.**

Organisation complète de TOMBOLA
Demandez offres sans engagement
Borgeat Marc
VERNAYAZ, tél. (026) 6.59.52
SERVICE RAPIDE

CHAMOSON - Auberge des Alpes Tél. 4.72.98
*Viande séchée — Raclettes*

Où mangerai-je une
bonne raclette ?
Dans le
Val d'Anniviers
à Ayer, Hôtel-pension de la Poste, sur une grande terrasse ombragée, vue magnifique sur la Couronne Impériale (Rothorn, Weisshorn, Gabelhorn, Besso). Prix spécial pour sociétés.
Famille SAVIOZ-GERMANIER.

# TIR FEDERAL LAUSANNE

**1954.**

8-25 juillet : dotation Fr. 3 000 000. 300 cibles
Simple course valable pour le retour au porteur de la pièce de légitimation officielle

## FESTIVAL

Texte : Geo H. Blanc. Musique : Carlo Hemmerling

# LA ROSE AU FUSIL

Comptoir suisse, les 6, 7, 8, 10, 11, 15, 17, 18, 22, 24 et 25 juillet à 20 h. et le 11 juillet à 14 h.
Location Théâtre municipal Lausanne, dès le 15 juin
Jeux - Divertissements - Parc pour autos

Pour raison de santé à vendre :

## rucher

**pavillon** démontable, transportable, situé à Vionnaz (Vs), 16 ruches DB, laboratoire ou pièce week-end, extracteur, citerne 1000 l. eau, terrain 550 m2. Les colonies vendues évent. en ruches isolées. Prix modéré.

Th. Luscher, apic., Leysin, tél. 6 21 29.

## Fromage gras de montagne

Pièces de 8 kg. cironné, vieux **Fr. 5.—** kg.
Pièces de gras Laiterie, marqués **Fr. 5.—** kg.
Tilsit mi-gras, rassi, salé, bon goût, par deux pièces de 4 kg. **Fr. 3.50** kg.

## Camille Martin
**MONTHEY**

**Rue de Venise** **Téléphone 4 24 26**

Importante maison d'articles de marque cherche un

## représentant
**pour le Valais**

Nous offrons : fixe élevé, commission, frais, caisse de retraite.

Nous demandons : excellent vendeur, de langue française, parlant l'allemand couramment. Préférence sera donnée à candidat connaissant déjà la clientèle d'épiceries, drogueries, pharamacies, salons de coiffure. Permis de conduire exigé. Le représentant devra habiter dans son rayon.

Les offres détaillées (photo récente, curriculum vitae, 4 références, date d'entrée) sont à adresser sous chiffre **P.S. 36261 L, à Publicitas, Lausanne.**

Maison de textiles de St-Gall, capable, cherche pour le début août 1954,

## représentant (e)

**sérieux (se)**

pour le canton du Valais et la partie Est du canton de Vaud.

Clientèle particulière. Belle et riche collection d'étoffes modernes, lingerie et broderie à disposition. Intéressante existence stable à candidat ayant de l'initiative. Personnes ayant déjà voyagé auront la préférence. Possibilité de gain mensuel Fr. 1000.— et plus.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres **B 78463 G à Publicitas, St-Gall.**

## DRAPS DE FOIN

En pur Jute des Indes double fil
Dernier lot à ces bas prix pour 1954

| | |
|---|---|
| 2,45 x 2,45 m. env. | Fr. 8.— et 9.— |
| 2,00 x 2,00 m. env. | Fr. 4.50 et 5.— |
| 1,80 x 1.80 m. env. | Fr. 4.— |
| 1,50 x 1,50 m. env. | Fr. 3.— |

Sacs à grains comme neuf 100 kg. Fr. 1.30 et 1.50. Petits sacs 80 x 40 cm. Fr. 0.25.
**Rieger, Sacherie de Crissier (Vd)**

Faites une cure avec **le nouveau produit ANTIRHUMATISMAL** à base d'extraits de plantes :

GOUTTES
## MAFSILEIN

Ce produit a fait ses preuves
En vente dans les pharmacies et drogueries

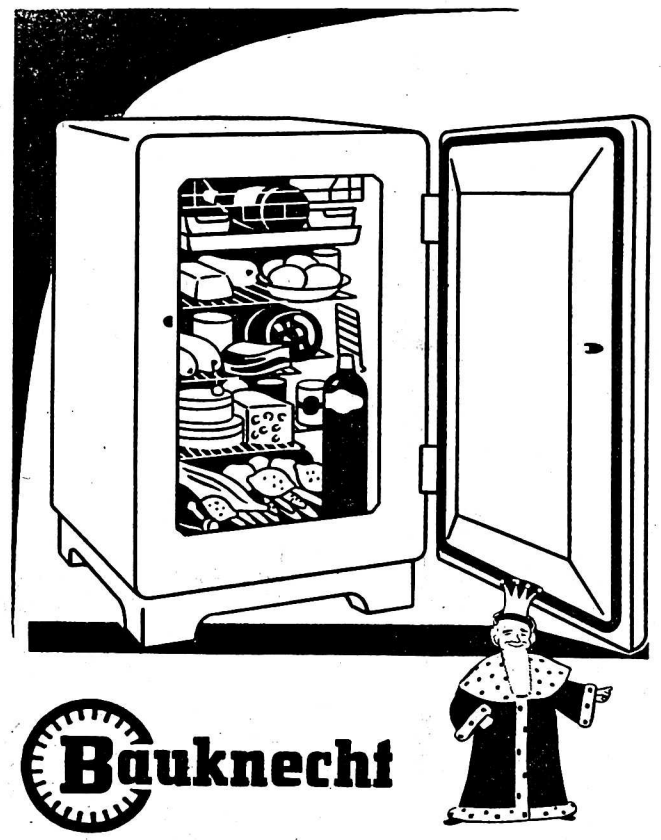

## Bauknecht

**Le petit réfrigérateur de grande capacité**

L'espace utilisable du nouveau réfrigérateur à absorption BAUKNECHT se trouve augmenté de 10 %, grâce à l'évaporateur plat, de conception nouvelle, dont il est muni.
Examinez ce nouveau modèle et vous serez étonné de voir combien de denrées peuvent y être placées.

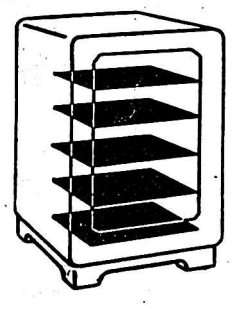

**5 ans de garantie**

**prix: fr. 495.—**

Contenance 60 litres, armoire élégante, achèvement parfait (éclairage intérieur automatique etc.)
Location sur demande (avec mise en compte intégrale en cas d'achat).
Prospectus et liste des depositaires par:

**DIETHELM & CIE. SA., ZÜRICH**
Talstrasse 15, Tel. (051) 25 55 50

**Eau minérale naturelle**

imprégnée d'acide carbonique

**La reine des eaux de sources**

riche en sels minéraux.
Tonique et digestive.

**L'amie de votre santé.**

Limonade et jus de fruits additionnés d'eau minérale naturelle.

Mise en bouteille à la source.

AGENTS DEPOSITAIRES :
Valais-Centre : Fr. Glassey, Baar, tél. 4 51 84
Haut-Valais : W. Bumann, Sierre, tél. 5 18 41

*allumons d'abord une*
**Texas**
FILTRE
20 CIGARETTES 75 cts

On demande
## dame ou demoiselle

de 45 à 50 ans, désirant trouver situation stable et sans gros travaux, pour l'entretien d'un ménage de 2 personnes, situation simple. Etrangère parlant français acceptée. Event. mariage possible. Ecrire si possible avec photo à Publicitas, Sion, sous chiffre P 8434 S.

## Cuisinière électrique

« Rêve », modèle sur socle 3 plaques, un four, grand couvercle, 380 volts, servie trois mois, cédée 375 fr..
Bienz, rue Vollandes 14, Genève (022) 36 85 12.

## Jeune fille

16-17 ans est demandée pour aider au ménage. Occasion d'apprendre à cuire. Libre le dimanche.
Offres à Mme Ed. Richard, Rue Centrale, Bex.

## aide de bureau

Jeune fille active et honnête, débutante, serait engagée de suite comme aide de bureau. Adresser offres avec prétention de salaire à **Pellissier et Cie S.A., St-Maurice.**

A louer à Morgins un
## appartement

3 pièces, pour juillet et août. S'adr. au téléphone 4 32 16.

## Fr. 2.-

1 m2 de tôle pour couverture. Envoi contre remboursement.
**Garage Démolition ALLEMANN, Delémont.**
**Tél. (066) 2 23 47.**

## Personne

**capable** serait engagée pour tenir ménage de commerçants. Urgent.
M. Beauverd-Mermod, Le Sépey, tél. 6 32 07.

On cherche
## italienne

pr ménage et campagne.
S'dr. **Café du Midi, Ardon.**

## Prêts

**TRÈS DISCRETS**
*jusqu'à Fr. 5000.— sont accordés rapidement et sans formalités compliquées*
*Discrétion absolue*
*Banque Procrédit, Fribourg*

**PRENEZ du**
## CIRCULAN
**contre les troubles de la CIRCULATION**

CURE Fr. 20.55, ½ 11.20, 4.95, chez votre pharm. et drog.

**LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »**

## Actuellement grande action d'échange de meubles

Vous pouvez, actuellement, échanger votre chambre à coucher, votre salle à manger ou votre garçonnière à des conditions très favorables. En effet, vous n'aurez ni frais ni complications d'aucune sorte car nous nous chargeons de la reprise des meubles et du nouvel ameublement aux conditions les plus avantageuses et au jour et à l'heure désirés.

Nous pouvons vous livrer des chambres à coucher, salles à manger, garçonnières, etc., des studios originaux ainsi que de belles garnitures rembourrées, le tout de première qualité.

Notre grande action d'échange de meubles vous offre des possibilités multiples et tout à fait ignorées jusqu'à maintenant ; elle vous permet d'embellir et de rendre plus moderne un intérieur un peu vieillot peut-être. Vous serez émerveillé de voir combien votre « home » sera devenu plus sympathique et plus confortable ; votre intérieur rajeuni vous enchantera.

Ne tardez pas à discuter personnellement avec notre chef de vente qui fera son possible pour combler tous vos désirs.

**Meubles, Echange et Location S. A.**
Montchoisi 9, Lausanne, tél. (021) 26 06 68

## *Maison de meubles*

bien connue dans toute la Suisse depuis plus de 50 ans offre

## gain accessoire

pouvant aller jusqu'à 300 fr. pour la conclusion de ses conveintions d'épargne. Possibilité de gagner jusqu'à Fr. 1000.— et plus en s'occupant principalement de cette acquisition. Organisation intéressante. Instruction continue par des chefs de vente.

Discrétion assurée. Les personnes sérieuses s'intéressant à ce travail sont priées d'adresser leurs offres sous chiffre **PL 80906 L à Publicitas, Lausanne.**

## Ecole Nouvelle de Langues

Cours rapides
**Direction : Jeanne Duval, 22 Avenue Ritz, Sion**

## Au Grand Lac de Géronde - Sierre

**Restaurant de la Grotte**
SAMEDI SOIR
*Bal*
Orchestre 5 à 6 musiciens

## Fauteuils de cinéma occasion

en bloc ou séparément
1350 fauteuils à vendre, parfait état. Bas prix.
S'adresser **Kohlbrunner S. A., Pierre-à-Mazel 50, Neuchâtel.**

## St-Maurice
## Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice met à l'enquête publique la demande d'autorisation de bâtir déposée par la société des ciments Portland St-Maurice S. A., pour la construction d'une usine sur sa propriété des Perrières.

Les observations à l'encontre de cette enquête doivent être communiquées par écrit, dans les 10 jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés.

St-Maurice, le 3 juillet 1954.

Administration communale.

## *Halte !* le relais gastronomique ! à l'Hôtel de Ville et de l'Aigle

**à Châtel-Saint-Denis**

ses spécialités de fine cuisine française : **petits coqs au vin, poulets flambés, truites, entrecôte « café de Paris », émincé de veau au curry,** etc., etc.

R. Béguin

**Rédacteur responsable : André Luisier**

# Nouvelles locales

Charrat

## Un camion fond sur fond

### La chance inouïe des occupants

**Hier matin, un camion portant plaques P 7306, des Stations fédérales d'essais de Lausanne, roulait sur la route cantonale quand, arrivé à la hauteur des Entrepôts frigorifiques de Charrat, il vit devant lui le camion de la boucherie Crausaz, à Martigny-Bourg, presque arrêté et avec son signofil levé pour indiquer son intention de couper la route et aller précisément aux Entrepôts.**

**Le chauffeur du camion des Stations fédérales, M. Henri Calame, au vu de cette indication, freina brusquement tout en donnant un violent coup de volant à gauche.**

**Cette manœuvre fit basculer de lourds fûts de fumures chimiques, posés à la verticale sur le pont du camion. Leur poids fit à son tour basculer le camion qui se renversa carrément fond sur fond et s'arrêta, les roues en l'air contre le mur qui borde la chaussée à cet endroit.**

**Trois personnes, en plus du chauffeur, occupaient la cabine, MM. Bernard Jacquod, André Cossy et Pierre Castiglioni. Les quatre occupants réussirent, tant bien que mal, à s'extraire de la cabine à moitié démolie. Par une sorte de miracle, le chauffeur et M. Jacquod sortirent sans une égratignure, tandis que MM. Cossy et Castiglioni, ne souffrent que d'une très légère contusion, l'un au coude et à l'épaule, l'autre à un genou. De plus, des appareils de précision de météorologie, qui se trouvaient entre leurs jambes, n'ont pas subi de dégâts.**

**Le camion est dans un piteux état et la carrosserie a passablement souffert.**

**A part les fûts éparpillés sur la route cantonale, des caisses de demi-bouteilles d'échantillonnages furent également précipitées sur la chaussée et la plupart des flacons volèrent en éclat.**

Martigny

## Un jeune cycliste renversé par une voiture

**M. Fernand Giroud descendait l'avenue du Bourg au volant d'une voiture Fiat, plaques VS 11426, lorsqu'il se trouva en face d'un cycliste, M. Lambiel, porteur à la boulangerie Lonfat, qui avait été immobilisé sur la voie du tram, au moment où il coupait la route, par le passage d'un camion. M. Giroud freina, mais dérapa sur les voies du tram et heurta la roue avant de la bicyclette provoquant la chute du cycliste. Le jeune homme a été relevé immédiatement et transporté à l'Hôpital de Martigny où l'on diagnostiqua une fracture du coude droit. Le blessé se plaint également de douleurs dans les reins et devra être radiographié.**

## Un automobiliste fauche un signal

Un motocycliste, M. Rouvenet, montait l'avenue qui conduit de Martigny à Martigny-Bourg lorsqu'arrivé à l'endroit où la chaussée se rétrécit, il heurta le trottoir, faucha le signal « Attention, route glissante ! » et s'arrêta 40 mètres plus loin. Son véhicule a subi des dégâts. Quant aux occupants, le conducteur, sa femme et Mlle Bircher, de Bagnes, ils souffraient de quelques blessures superficielles qui nécessitèrent les soins d'un médecin.

## Moto contre voiture

Un motocycliste, M. Armand Bruchez, de Fully, a, pour des raisons que l'enquête établira, pris trop au large le virage de Martigny-Croix et est entré en collision avec la voiture de M. Louis Roh, hôtelier à Sierre, que pilotait M. Georges Salamin, employé de commerce à Sierre. Les deux véhicules ont subi des dégâts matériels, mais il n'y a pas de blessé grave à déplorer.

## Collisions de voitures

Peu après minuit, M. Robert Gianadda, entrepreneur à Martigny, montait l'avenue de la Gare, lorsqu'une collision se produisit entre sa voiture et celle de M. Gustave D'Andrès qui débouchait du chemin de la Moya. Dégâts aux deux véhicules, mais les conducteurs sont indemnes.

Troistorrents

### AVEC LES JEUNES TIREURS

Le cours de jeunes tireurs qui s'est terminé, a réuni plus de 30 jeunes gens des classes 1935, 36, 37 et 38. Nous avons constaté, avec regret, que la classe 1938 n'a pas très bien répondu à l'appel puisque 2 jeunes gens seulement, de cette classe, ont suivi le cours. Espérons que l'année prochaine cette grève sera passée et que la classe 1938 se fera un honneur d'assurer la relève de ses aînés.

Quant aux élèves du cours 1954, nous pouvons les féliciter de l'entrain et de la bonne volonté qu'ils ont mis à suivre ce cours. Les résultats le prouvent puisque près du 50 % ont obtenu la mention de la S. S. C.

Pour ceux que le résultat final a déçu, nous leur conseillons de mettre en pratique l'une des devises du sportif : « Faire mieux la prochaine fois ».

**Résultats** : 1. Gilbert Berthoud, 24 pts ; 2. Charles Martenet 24 ; 3. Michel Morisod 24 ; 4. Jacques Rouiller 24 ; 5. André Berthoud 23 ; 6. René Michaud 23 ; 7. Emile Premand 22 ; 8. Jean-Pierre Gollut 21 ; 9. Michel Juilland 21 ; 10. Gabriel Berrut 20 ; 11. Raphaël Défago 20 ; 12. Gilbert Michaud 20 ; 13. Simon Udressy 20, etc.

B. E.

Fully

## Jeunesse conservatrice

**Que les jeunes conservateurs de Fully veuillent bien réserver le dimanche 18 juillet. Une surprise les attend ! A celui qui est trop pressé de connaître le petit secret, nous répondrons : Devine !**

**Le Comité.**

### TOULOUSE-LAUTREC ET SES AMIS

Une grande exposition des œuvres les plus marquantes de Toulouse-Lautrec et de ses amis s'ouvrira à Vevey le 17 juillet prochain. 150 peintures, des dessins, des affiches, des lithographies, des livres illustrés, des manuscrits originaux feront revivre le « Paris des années 1900 ». Par la qualité et le nombre des œuvres exposées, on pourra se faire à Vevey une idée très complète du mouvement des peintres de la « Revue Blanche » : Lautrec, Bonnard, Vuillard, Roussel, Maurice Denis et Félix Vallotton.

### QUAND BOIRE ?

Doit-on boire au cours des repas, avant ou après ? Cette question nous est souvent posée. Voici quelques remarques pertinentes à ce sujet :

Pratiquement, l'élément liquide sera apporté à l'organisme :

1. Au petit déjeuner (lait, café, thé, etc.) ;
2. Une heure avant le repas de midi (thé de pommes ou autre) ;
3. à quatre heures (verveine, serpolet, menthe, tilleul, etc.) ;
4. Au souper sous la forme de potage.

Il est bon de ne pas boire *pendant* le repas de midi, et on le peut si l'on a pris une boisson à 11 heures et si le repas ne comprend pas de viande. Si le repas est carné et excite la soif, boire peu et lentement. Un verre d'eau ingurgitée rapidement arrête souvent la digestion pour une demi-heure. Prise avec excès pendant les repas, l'eau provoque la dilatation et favorise l'indigestion.

... En été, l'eau froide, glacée, ainsi que les sirops, ne calment pas la soif, surtout par les grandes chaleurs. Plus on boit, plus on veut boire. C'est une infusion tiède qui conviendra le mieux ».

Nous ajouterons que, pris à 11 heures ou à quatre heures, un verre de jus de fruits (cidre doux ou jus de raisin) sera particulièrement indiqué.

### SAUVETAGE DES NOYES ET LES MOYENS DE LES RANIMER

Chaque année un nombre croissant de noyés peuvent être arrachés à la mort par l'application rapide et bien comprise de la respiration artificielle. Souvent même après des heures d'efforts inlassables on arrive à ranimer ceux qu'on croyait perdus. Cela ne démontre-t-il pas la nécessité d'acquérir les connaissances indispensables au sauvetage des noyés et les moyens de les ranimer. Dans les 1150 sections de l'Alliance suisse des Samaritains se donnent des cours de premiers secours à porter en cas d'accidents qui démontrent et exercent la respiration artificielle. Les sections en question ainsi que le Secrétariat général de l'Alliance à Olten sont volontiers disposés à donner en tous temps les renseignements concernant ces cours.

### CINQ CONTREBANDIERS DE MATIERES STRATEGIQUES CONDAMNES

LONDRES, 2 juillet. (Ag.) — Cinq hommes qui avaient élaboré une des plus téméraires affaires de contrebande de notre époque et qui l'avaient en partie exécutée, ont été condamnés vendredi par un tribunal anglais à des peines allant de 2 à 5 ans de prison pour machination en vue de livrer du matériel stratégique important d'une valeur de 400,000 livres sterling à l'Europe orientale communiste. Les inculpés avaient espéré réaliser un bénéfice important. Il s'agissait de cuivre et de laiton, métaux très appréciés dans les pays communistes, mais dont l'exportation est interdite d'après la loi britannique.

Les cinq inculpés ainsi que deux sociétés ont été reconnus coupables d'avoir fait passer en contrebande des matières stratégiques d'une valeur de 193,000 livres sterling et d'avoir tenté d'en exporter clandestinement pour une valeur de 214,000 livres.

Deux cargaisons de navires avaient atteint la Pologne, mais les autorités douanières ont empêché le départ de deux autres bateaux.

Le Comité suisse de la marche sur Berne intervient à nouveau

## A propos du prix du lait

BERNE, 2 juillet. (Ag.) — Le Comité suisse de la marche sur Berne a tenu sa séance à Berne, sous la présidence de M. Gendre, conseiller national. On notait la présence de MM. Quartenoud, conseiller aux Etats fribourgeois, Buri, conseiller d'Etat bernois, et Pidoux, conseiller national, Vaud, ainsi que d'autres personnalités. Le Comité a entendu un rapport sur la situation de l'agriculture suisse, après les débats qui ont eu lieu aux Chambres fédérales au cours de la dernière session. Il a pris acte de la déclaration du Conseil fédéral relative à l'élaboration d'un plan agricole. Il demande à l'autorité fédérale de répondre aux besoins de la paysannerie en réadaptant le prix du lait à la production. Il demande en outre de suspendre les importations de poudre de lait et de limiter celle des autres produits agricoles en tenant compte de la capacité de production du pays.

## Les ailes brisées

### Un chasseur à réaction tombe en flammes

NEW-YORK, 2 juillet. (Ag.) — Un chasseur à réaction en flammes est tombé vendredi à Utica, Etat de New-York, sur deux maisons, puis sur une automobile transportant quatre occupants. Le pilote du chasseur, les quatre automobilistes et une habitante des maisons ont été tués.

### ISSUE MORTELLE

RENENS, 2 juillet. (Ag.) — Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. André Rossi, 31 ans, manœuvre, qui rentrait chez lui à bicyclette, a été renversé par un taxi roulant en sens inverse. M. Rossi a succombé, vendredi après-midi, à l'Hôpital cantonal, sans avoir repris connaissance.

### INCENDIE D'UNE CABANE ALPINE

RAGAZ, 2 juillet. (Ag.) — Une cabane alpine située au Pardiel a été complètement détruite par un incendie. Tout l'inventaire, dont du beurre et du fromage, représentant une valeur totale de 6000 francs, est resté dans les flammes. Les pâtres qui dormaient dans une cabane voisine n'ont remarqué le feu que trop tard. On estime à Fr. 30,000 le montant des dégâts.

APÉRITIF PICON APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

Une fantaisie de la nature - un poussin à quatre pattes

C'est une fantaisie que la nature s'est permise en dotant ce poussin de deux paires de jambes, parfaitement constituées, mais une seule lui suffit pour son bonheur « terrestre ». Un cultivateur de Maggen, Lucerne, eut la surprise de voir ce poussin sortir d'un œuf. Le petit est autrement tout à fait normal et ne semble pas se rendre compte de la sensation qu'il produit. Le dicton « mieux vaut deux fois qu'une » n'a pour lui en tout cas aucune signification.

MONTREUX
PAVILLON DE SPORTS
La plus belle terrasse du Léman
Après-midi et soir : Orchestre et danse
ORCHESTRE FRANCO REDI SNACK BAR

TENNIS

### TOURNOI DE WIMBLETON

La finale s'est jouée, hier, devant 17,000 personnes, et a été remportée par le fameux Néo-Egytien Drobny (33 ans), qui a battu le jeune Australien Rosenwall en 4 sets : 13-11, 4-6, 6-2, 9-7.

C'est la première fois que Drobny remporte le titre après avoir échoué deux fois en finale.

E. U.

†

Madame **Angèle MAYTAIN-MARIETHOZ** et ses enfants, à Brignon-Nendaz ;
Madame Veuve **Antoinette MAYTAIN**, à Brignon-Nendaz ;
Révérend Père **JANVIER**, Capucin au Landeron ;
Monsieur et Madame **Etienne MAYTAIN** et leurs enfants, à Brignon-Nendaz ;
Monsieur et Madame **Gabriel MAYTAIN** et leurs enfants, à Brignon-Nendaz ;
Mademoiselle **Marthe MAYTAIN**, à Brignon-Nendaz ;
Monsieur et Madame **Marcellin MAYTAIN** et leur fille, à Saint-Gingolph ;
Monsieur **Clovis MARIETHOZ** et ses enfants, à Basse-Nendaz ;
Monsieur et Madame **Jean MARIETOZ** et leurs enfants, à Haute-Nendaz ;
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le pénible devoir d'annoncer que Dieu a rappelé à Lui

Monsieur

## Louis MAYTAIN

**Secrétaire communal à Nendaz**

leur cher époux, père, fils, frère et beau-frère, décédé pieusement à l'âge de 39 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz dimanche 4 juillet, à 9 h. 30.

Selon le désir du défunt, pas de couronnes, mais des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !*

†

**L'Administration communale de Nendaz** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son dévoué secrétaire,

**Monsieur Louis MAYTAIN**

mort à l'Hôpital de Sion, après une longue maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz le dimanche 4 juillet, à 9 h. 30.

†

Monsieur **André PARVEX**, à Magnot ;
Monsieur et Madame **Emile EMAULAZ-PARVEX** et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur **Denis PARVEX**, à la Grande-Dixence ;
Monsieur et Madame **André PARVEX-DISERENS**, à Morgins ;
Mademoiselle **Colette PARVEX**, à Morges ;
ainsi que les familels parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Frédéric Parvex

survenu à l'Hôpital de Monthey le 1er juillet 1954, dans sa 48e année, après une longue et douloureuse maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey le dimanche 4 juillet, à 10 h. 30.

†

La famille de M. **Théophile CAILLET-BOIS**, à Monthey, remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver. Un merci tout particulier à la famille François Delacoste et à M. et Mme Albert Garny.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

EVIONNAZ
Taverne des Amis
Augustin LUGON-RUFFIEUX, prpr.
Représentation :
VINS ET SALAMIS
Ambiance agréable
Sa petite terrasse, son jardin ombragé
Jeu de quilles Parc autos

STOMA
Vinaigre extra
Le litre 1.10

# A la suite de pourparlers rondement menés à San Salvador un accord est intervenu

SAN-SALVADOR, 2 juillet. (AFP). — Voici le texte de l'accord au sujet du Guatémala :

1. Le colonel Elfigie Monzon et le colonel Carlos Castella Armas, ainsi que leurs représentants déclarent : « La junte de gouvernement dont font partie le colonel Elfigie Monzon et les lieutenants-colonels José-Luis Salazar et Mauricio Dubois est issue d'un mouvement de l'armée dont les idéaux s'identifient à ceux de la libération nationale dont le commandement a été confié au colonel Carlos Castello Armas.

2. Le but de la junte gouvernementale et de la révolution libératrice est de combattre le communisme et d'organiser un gouvernement démocratique représentatif de pleines garanties, qui rétablisse l'ordre et la tranquillité publiques et oriente sa politique vers le progrès, le travail, la reconstruction de l'économie, la justice sociale, au bénéfice du peuple et de la grandeur de la nation.

3. Une telle identité d'idéaux et de buts étant reconnue entre les deux forces armées, leurs chefs conviennent de n'en former qu'une seule, forte et respectable, qui, le cessez-le-feu étant intervenu, extirpera pour toujours le communisme du Guatémala.

4. Le colonel Monzon, membre-président de la junte gouvernementale, et le colonel Castillo Armas, chef suprême du Mouvement de libération nationale, sont d'accord pour faire partie d'un organisme collectif de gouvernement qui réponde à la politique présente et réorganise la junte de la manière suivante : colonel Monzon, colonel Armas, lieutenants-colonels José Luis Cruz Salazar et Mauricio Dubois, et major Enrique T. Oliva, qui entreront immédiatement en fonctions.

La junte de gouvernement exercera temporairement les fonctions législatives et exécutives pendant le temps indispensable pour rétablir l'ordre constitutionnel au Guatémala au moyen d'une Constitution.

6. Le colonel Monzon remplira provisoirement les fonctions de président de la junte pour un délai qui n'excèdera pas 15 jours, pendant lequel devra être élu, à la majorité des voix de ses membres, la personnalité qui présidera définitivement.

7. Dès que sera promulguée la Constitution du Guatémala, des élections auront lieu pour la présidence de la République.

8. La junte gouvernementale du Guatémala assumera le commandement des forces armées et procédera à l'organisation du pouvoir judiciaire.

9. Les forces commandées actuellement par le colonel Armas seront incorporées à l'armée nationale et rentreront avec elle dans la capitale de la République où les honneurs lui seront rendus.

10. Tous les décrets, accords, règlements et autres dispositions émanant de la junte gouvernementale devront avoir obtenu la majorité des voix.

11. Aux termes et conditions consignées dans ce document, les parties contractantes décident la paix définitive et la cessation totale des hostilités.

Le colonel Monzon était en civil et le colonel Armas en tenue de campagne. Les deux hommes ont prononcé une allocution et se sont embrassés, les larmes aux yeux, en signe de réconciliation publique. Le jour se levait, symbole peut-être voulu d'une nouvelle aube pour le Guatémala.

### 2 JUILLET : FETE NATIONALE DU GUATEMALA

GUATEMALA CITY, 2 juillet. (AFP). — A 7 heures, les sirènes des usines et les cloches des églises ont annoncé au peuple le retour de la paix et le calme règne dans le pays. Le gouvernement a décrété que la journée de vendredi serait fête nationale et tous les commerces, usines, marchés, etc., ont cessé toute activité.

Le visage des citoyens traduit la joie du retour du calme tandis que les sirènes, les cloches et les pétards se font entendre de tous côtés.

## A Genève

# La Conférence sur l'Indochine marque quelque léger progrès

*GENEVE, 2 juillet. (Ag.) — A la séance restreinte sur l'Indochine, présidée, vendredi après-midi, par Sir Lionel Lamb, Grande-Bretagne, le chef de la délégation britannique s'est félicité des progrès accomplis sur la question du contrôle de l'armistice.*

*M. Jean Chauvel, chef de la délégation française, constate lui aussi que des progrès ont été réalisés. Il estime cependant que les contacts privés doivent être poursuivis car ils permettent un travail très utile.*

*Quant à M. Kouznetsov, représentant de l'U. R.S.S., dans une intervention très modérée, estime que les points de vue se rapprochent et se félicite que la délégation française ait accepté qu'il n'y ait aucun lien de subordination entre les commissions mixte et neutre qui fonctionnent sur des plans différents et ont des attributions différentes : la Commission mixte exécute les accords de l'armistice et la Commission neutre exerce une surveillance. Enfin, il rappelle qu'il a déjà exprimé son point de vue sur la composition de la Commission de contrôle.*

*M. Jean Chauvel a repris la parole pour souligner le rôle des contacts privés.*

*La séance a ensuite été suspendue.*

*Au cours de la deuxième partie, qui a été très brève, M. Buu Kinh, représentant du Vietnam, a fait des réserves sur le fonctionnement du contrôle tel qu'il est prévu. Il a souligné deux points :*

1. *La Commission neutre de contrôle ne sera pas en mesure de faire appliquer ses décisions, n'en ayant pas les moyens ;*
2. *La Commission neutre ne doit pas comprendre de représentant d'un pays communiste. Une fois de plus, il a affirmé que la meilleure solution serait d'avoir recours à une Commission neutre désignée par les Nations Unies.*

*La séance a été levée à 17 heures 45 et la prochaine séance aura lieu mardi prochain.*

—o—

### EN ALLEMAGNE

# Quand M. Adenauer s'impatiente

BONN, 2 juillet. (Ag.) — Le chancelier d'Allemagne occidentale, M. Conrad Adenauer, a demandé avec insistance, une nouvelle fois vendredi, dans une interview radiodiffusée, la souveraineté allemande. Il a affirmé : «La République fédérale ne peut supporter de pâtir plus longtemps du fait que d'autres pays remettent sans cesse la ratification des traités », ajoutant que s'il dit cela ce n'est pas ni de la pression, ni de l'insistance, ni de l'impatience, mais qu'il est conscient des intérêts du peuple allemand, qu'il doit défendre.

Le chancelier a ajouté que la France avait maintenant la parole au sujet du problème de la communauté européenne de défense. Il ne lui appartient pas, a dit M. Adenauer, de faire de nouvelles propositions, dans la situation actuelle, A ce sujet, il a souligné son accord complet avec les Etats du Bénélux et a repoussé toutes nouvelles négociations sur le texte du traité de la CED. Il est absolument indispensable d'exiger des quatre parlements de reprendre la pocédure de ratification. Une décision de la France, avant de ratifier les traités, qui placeraient les partenaires devant de nouvelles décisions à prendre, n'en serait pas une. Elle signifierait l'ajournement sine die du traité, c'est-à-dire sa mort. La solution de remplacement à la CED, a dit le chancelier, serait l'armée nationale « dont nous ne voulons point ». Cette armée nationale allemande ne constituerait pas la renaissance du militarisme, mais elle réveillerait la méfiance et les craintes de la France. Ce serait une absurdité historique qu'ensuite du refus français de ratifier la CED, la République fédérale soit contrainte de créer une armée nationale allemande. « La CED reste, et même si on le dit cent fois, morte d'avance, l'unique solution valable », a dit M. Adenauer.

**FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »**

# Von Paulus réapparaît sous un nouveau masque

BERLIN, 2 juillet. (Ag.) — L'ex-maréchal Friedrich von Paulus, qui avait été emmené en captivité en Russie, après la défaite de Stalingrad, a fait son apparition vendredi à Berlin-Est, lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient, avec les représentants de la presse orientale, également des journalistes occidentaux. Von Paulus a déclaré que les Etats-Unis aimeraient faire croire au monde qu'aucune puissance n'est comparable à la leur. Il a affirmé ouvertement son opposition au chancelier fédéral Adenauer, au parti chrétien-démocrate, ainsi qu'au commissaire à la défense de l'Allemagne occidentale, M. Theodor Blank.

L'aile droite du partie chrétien-social, a-t-il ajouté, s'est donnée sans réserve à la politique américaine, qui provoque des troubles dans le monde entier.

Von Paulus, qui est âgé de 63 ans, était accompagné du vice-premier ministre d'Allemagne orientale, M. Hans Loch, et du secrétaire général du « comité pour l'unité allemande » de la zone soviétique, M. Albert Norden. Ce dernier a déclaré de son côté que le comité avait reçu quantité de questions au sujet de von Paulus, notamment de la part d'anciens officiers et soldats de la Wehrmacht allemande, aimeraient connaître ses idées sur les « questions vitales de notre pays ». Au moment où von Paulus était en captivité, on a souvent annoncé qu'il dirigeait diverses organisations de prisonniers de guerre allemands avec l'approbation soviétique, Récemment encore, Radio « Berlin-Libre », du secteur occidental, annonçait que Paulus s'occupait de la formation de 500 officiers de la police d'Allemagne orientale en caserne, c'est-à-dire les cadres de la future armée allemande de l'Est. Faisant allusion à ces informations, von Paulus a affirmé au cours de sa conférence de presse, qu'il n'occupait aucun poste ni auprès de la police populaire ni ailleurs, mais qu'il travaillait comme écrivain indépendant.

—o—

### LE JUGEMENT DE L'AFFAIRE DU STRUTHOF

# Six condamnations à mort

**METZ, 2 juillet. (Ag.) — Le Tribunal militaire de Metz, rendant son verdict, vendredi, dans l'affaire du camp du Struthof, a condamné à mort les six accusés suivants : Ehrmanntraut, Fuchs, Hartjenstein, Nitsch, Oehler et Seuss.**

**Dix autres accusés ont été condamnés à des peines de travaux forcés allant de 6 à 20 ans et à 20 ans d'interdiction de séjour. Huetting a été condamné à la réclusion à perpétuité et Haas à 12 ans de la même peine et à vingt ans d'interdiction de séjour, tandis que Schondelmaier et Knechtle étaient acquittés.**

—o—

### Une déclaration de M. Dulles

# Les U.S.A. fermement opposés à l'admission de la Chine à l'O.N.U.

WASHINGTON, 2 juillet. (Ag.) — Le secrétaire d'Etat John Foster Dulles a réaffirmé vendredi l'opposition de l'administration américaine à l'admission de la Chine communiste à l'ONU.

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes, le sénateur Alexander Smith (Républicain de New Jersey), président par intérim de la commission sénatoriale des affaires étrangères, à l'issue d'un entretien à huis clos du secrétaire d'Etat avec la commission.

L'entretien a porté esentiellement sur le projet de loi d'aide américaine à l'étranger, déjà adopté par la Chambre mercredi dernier et qui doit maintenant être examiné par le Sénat.

Selon le sénateur Smith, le secrétaire d'Etat a demandé à la commission qu'une plus grande discrétion soit accordée à l'administration pour disposer des fonds votés par le Congrès au titre de l'aide à l'étranger. M. Dulles a fait remarquer « qu'il serait peut-être nécessaire d'accorder une aide supplémentaire à l'Amérique latine ».

Le secrétaire d'Etat a demandé aux sénateurs de ne pas réduire le montant de l'aide approuvé par la Chambre des représentants, soit 3,368,000,000 de dollars. Toute réduction, a déclaré M. Dulles, pourrait être interprétée à l'étranger comme un renversement de notre politique étrangère.

Le secrétaire d'Etat s'est prononcé en faveur d'une diminution du chapitre « prêts à l'étranger » dans le projet de loi. Il a par contre demandé que le Sénat incorpore dans le projet de loi une autorisation de crédits de 75 millions de dollars pour la production aéronautique britannique et une autre de 27 millions de dollars pour la production d'engins de guerre « spéciaux » de type non-atomique. Ces deux autorisations, prévues à l'origine, avaient disparu du projet de loi adopté par la Chambre.

Selon le sénateur Smith, l'entretien a permis de dégager les points suivants :

1. Amendement Richard : Le secrétaire d'Etat n'a suggéré aucun changement à apporter à l'amendement.

2. Clause « anti-Locarno », qui suspend toute aide américaine aux pays qui viendraient à faire partie d'un pacte du genre Locarno : Le secrétaire d'Etat a déclaré que « normalement il n'approuverait pas une clause de ce genre, mais que les circonstances la justifiaient ».

Il ne s'y est pas opposé.

3. Admission de la Chine communiste à l'O. N. U. : « Le secrétaire d'Etat », selon le sénateur Smith, a réaffirmé son opposition à l'admission de la Chine communiste à l'ONU, aussi fermement qu'il a pu ».

Le secrétaire d'Etat ne s'est pas prononcé sur un éventuel retrait des Etats-Unis de l'organisation internationale si la Chine y était admise.

# Le sénateur démocrate Johnson demande le revirement radical de la politique étrangère aux Etats-Unis

WASHINGTON, 2 juillet. (Ag.) — Le leader de la minorité démocrate au Sénat, M. Lyndon Johnson, du Texas, s'est déclaré vendredi, d'accord avec les vues exprimées jeudi par le leader républicain, le sénateur William Knowland de Californie et a indiqué que le moment était venu de procéder à une revision « déchirante » de la politique étrangère américaine.

Le sénateur Johnson, qui s'est déclaré en faveur du retrait des Etats-Unis des Nations Unies au cas, où la Chine communiste y serait admise, a souligné que cette « revision déchirante » devrait s'effectuer en fonction des facteurs suivants :

1. Le peuple américain ne veut pas de politique d'apaisement à l'égard du communisme.

2. Le peuple américain refusera d'apporter son soutien aux Nations Unies si la Chine communiste en devenait membre.

3. Le peuple américain est grandement touché par les intentions et les objectifs d'un bon nombre de ses alliés.

Il nous faut, a conclu le sénateur Johnson, décider de ce que nous voulons défendre et comment nous le défendrons.

Auparavant, le leader de la minorité démocrate, au Sénat, avait déclaré : « Je suis d'accord avec le leader de la majorité républicaine, je pense que le moment est venu d'entreprendre une revision profonde de notre politique extérieure. J'estime qu'il nous faut peser soigneusement les postulats au cours des dernières années. Il est probable même que cette revision aurait dû être commencé il y a longtemps. Nous aurons bientôt à nous prononcer sur un projet de loi d'aide à l'étranger prévoyant des engagements et de dépenses de l'ordre de 2,5 milliards de dollars pour 1955. Il n'est un secret pour personne que nombreux sont ceux aux Etats-Unis qui ont exprimé des réserves à propos de cette aide et qui désirent connaître la mesure dans laquelle elle appuiera les objectifs légitimes des Etats-Unis et permettra de maintenir des politiques qui désormais ne sont plus de vitalité. »

Le sénateur Johnson a poursuivi : « Certainement avant que le Sénat ne se soit prononcé définitivement sur cette mesure, ces personnes chercheront à obtenir l'assurance que les nations auxquelles cette aide est destinée ont remis leur maison en état. Au cours des dernières semaines, les Américains ont dû avaler de nombreuses pilules amères. Ils ont entendu les représentants officiels les plus élevés de notre meilleur allié exposer une doctrine qui rappelle fortement la politique d'apaisement suivie à Munich. Ils ont vu ce qui pourrait s'avérer être le début de la chute du Sud-Est asiatique parce qu'un gouvernement allié n'a pas pris, à temps et en importance les mesures nécessaires. Ils ont vu le début d'une campagne destinée à faire entrer la Chine communiste aux Nations Unies, campagne qui a été menée par ceux que nous considérons — et que nous considérons toujours comme nos amis. Ces facteurs ont créé une grande tension dans nos relations avec nos amis de longue date, fidèles et éprouvés. Ils ont rendu soucieux de nombreux millions d'Américains qui se demandent maintenant ce que l'avenir leur réserve et quelle ligne de conduite il faut adopter pour nous assurer un avenir ».

Le discours du sénateur Johnson a été vivement approuvé par le leader républicain, le sénateur William Knowland, et par le sénateur républicain du New-Hampshire, Styles Bridges, qui est le président de la Commission des crédits du Sénat.

Par contre le sénateur indépendant de l'Oregon, Wayne Morse, a souligné — et il a été le seul à le faire publiquement — qu'un retrait éventuel des Etats-Unis des Nations Unies, au cas où la Chine communiste serait admise à cette organisation internationale, « constituerait une faute ». Cette faute, a-t-il ajouté, en substance, entraînerait l'isolement des Etats-Unis, isolement qui pourrait avoir de graves conséquences par la suite ».